

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 5/2021

Bien que les températures restent plutôt fraîches, le retour de la pluie a été salué dans toutes les régions. Cependant, avec l'humidité persistante, il y a lieu de bien surveiller l'évolution des maladies fongiques dans les cultures.

BLÉ D'AUTOMNE

Stade : un nœud à sortie de la dernière feuille (CD 31 à 37)

Désherbage : la lutte contre le gaillet et les vivaces est possible, jusqu'au stade dernière feuille étalée (CD 39).

Régulateur de croissance : les interventions nécessaires devraient avoir été effectuées. Un rattrapage est possible avec des produits à base d'éthéphon jusqu'au stade CD 37-41.

- Voir les fiches techniques 2.41 à 2.46
- Pensez à laisser un témoin

État sanitaire : la pression des maladies fongiques du feuillage est encore faible : la septoriose est toutefois présente, et les dernières précipitations lui permettront de se développer. Les cultures sont à contrôler dans l'optique de l'intervention éventuellement prévue.

Lorsque la dernière feuille (F1) est sortie, le seuil d'intervention pour la septoriose aux stades CD 37-51 est de 20% des F4 atteintes.

Lutte fongicide : pour les cultures non extenso, appliquer un fongicide présentant une bonne durée d'action (et à la dose d'emploi recommandée) lorsque la dernière feuille (F1) est entièrement dégagée (CD 39-41) → voir fiche agridea 2.59.1 et 2.59.2).

- Prévoyez un témoin

Voir aussi www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire → Céréales → Blé

Criocères : les œufs ainsi que les premières larves sont présents sur le feuillage, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour l'instant.

ORGE D'AUTOMNE

Stades : deux nœuds (CD 32) à apparition des barbes (CD 49)

État sanitaire : les principales maladies foliaires (helminthosporiose, rhynchosporiose, oïdium et rouille naine) peuvent être observées, mais la

pression qu'elles exercent est généralement faible.

Lutte fongicide : pour les cultures non extenso, le seuil d'intervention est atteint, au stade 2 nœuds à gonflement (CD 32-45), si 15-25 % des 3 dernières feuilles complètement développées sont touchées par l'helminthosporiose ou la rhynchosporiose. Le stade optimal pour l'intervention fongicide se situe généralement entre l'étalement de la dernière feuille et le début du gonflement (CD 39-41).

- Voir les fiches agridea 2.59.3 et 2.59.4 pour le choix du fongicide.
- N'oubliez pas de laisser un témoin.

Voir aussi www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire → Céréales → Orge

Régulateurs de croissance : l'utilisation de produits à base d'éthéphon est possible au stade optimal "dernière feuille étalée à extension de la gaine" : CD 39-41 ; le stade "apparition des barbes" est le dernier moment pour intervenir. Dans tous les cas, nous vous conseillons d'adapter le dosage lors de mélanges avec des fongicides.

- Voir les fiches techniques 2.41 à 2.46
- Pensez à laisser un témoin

Colza La floraison est maintenant engagée dans toutes les parcelles, marquant ainsi la fin des interventions. La floraison a parfois eu de la peine à évoluer, mais les précipitations ont été bénéfiques. C'est le bon moment pour aller contrôler les témoins et identifier les attaques des ravageurs afin de tirer des leçons pour la prochaine saison de cultures.

Tournesol Stades : cotylédons à 2 feuilles. Contrôlez régulièrement l'activité des limaces, en évitant tout traitement systématique. Contrôlez aussi la qualité du désherbage, qui peut se faire de manière mécanique dans cette culture. **Pour le désherbage → fiches agridea 8.31-8.34**

Maïs Une partie des maïs a été semée. Contrôlez l'activité des limaces et intervenez uniquement si nécessaire, en évitant toute application systématique d'appâts molluscicides.

Tabac En prévision des plantations, contrôlez bien l'état sanitaire des plants (notamment du point de vue des pucerons).

BETTERAVE

Stades : cotylédons à 4 feuilles.

Ravageurs : avec le retour des précipitations, il y a lieu de bien surveiller l'activité des limaces et des tipules, jusqu'au stade 4-6 feuilles.

Les attaques d'**altises** sont généralement faibles et les stades sensibles sont en train d'être dépassés. Le seuil d'intervention est de 50% des plantes fortement attaquées au stade cotylédons et 80% des plantes atteintes au stade 2-4 feuilles

PER : une autorisation de traitement est nécessaire afin d'intervenir contre l'altise.

L'application d'herbicides (sauf Conviso One) sur des blessures non cicatrisées peut augmenter les dégâts et ralentir la croissance de la betterave.

Voir aussi www.frij.ch → Conseil → Station phytosanitaire → Betterave

Désherbage : Conventionnel : prévoyez une première ou deuxième application de mélange à trois composants, avec un dosage adapté au développement des adventices. Complétez si nécessaire le mélange en présence d'éthuse ou autres. Avec les conditions humides actuelles, l'herbicide racinaire aura toutes les chances de bien fonctionner, mais il pourrait aussi s'avérer agressif pour la betterave. Pensez à adapter la dose. Dans la mesure du possible, attendez 2-3 jours après la pluie avant d'appliquer un herbicide

pour que la couche de cire protectrice puisse se reformer.

Conviso : Le 1er split à 0,5 l/ha de Conviso One est à effectuer aux stades 2 à 4 feuilles du chénopode. Il faut ajouter 1 l/ha d'huile (par exemple Mero).

→ Voir le betteravier romand n° 2, 2021

Jaunisse virale : les premiers pucerons verts ont été observés sur betteraves en Ajoie et dans la Vallée de Delémont. Le seuil d'intervention est dépassé en Ajoie et la lutte contre le puceron vert y est maintenant autorisée, mais pas dans la Vallée. La stratégie d'intervention conseillée pour une protection optimale est une première intervention avec de l'acetamiprid (0.2 kg/ha Gazelle SG/Oryx Pro). La deuxième intervention aura lieu 12 jours après la première avec spirotétramate (0.45l/ha Movento SC) + huile. Une troisième intervention aura lieu 12 jours après la deuxième avec le même mélange.

PER : pour l'Ajoie, une autorisation régionale est donnée. Conditions : laisser un témoin de minimum 10 m X 10 m (même témoin pour chaque intervention).

Veillez à respecter les engagements pris lors des inscriptions aux différents programmes fédéraux ou cantonaux.

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE